

Fables de Mouches & rats d'archives

J.F. « Maxou » HEINTZEN, La Chavannée / Université de Cherchologie du Centre / C.D.M.D.T. 03

Ménéstrel ou ménétrier ?, Bourbonnais, 1872

+
 Ménéstrel
 approuvé le
 renvoi et lui a été en présence de Prugère Jean, âgé de vingt-huit
 ans, notaire, résideron en la commune de Desertaines, ami de Lepoux,
 Bardoumet Jean et Durieul Elie alibeth
 Bardoumet Jean et Durieul Elie alibeth
 Durieul Leonard, âgé de vingt-huit ans, vigneron à
 Karcennes, frère de Lepoux et Laprouse et Antonin, âgé de
 quarante-trois ans, ~~propriétaire~~, à Montlauron, ami de
 Lepoux, Langreth, après qu'il leur a été donné lecture ont
 déclaré ne savoir signer avec eux, et Lepoux qui a signé et
 parut.

Transcription n° 80

Bardonnet Jean et Duriel Élisabeth
sont unis par le mariage. De quoi nous avons dressé
acte en présence de Brugère Jean, âgé de vingt-huit ans,
vigneron en la commune de Désertines, ami de l'époux,
Jamet Louis, âgé de vingt-un ans, charron à Saint-Victor et
Duriel Léonard, âgé de vingt-huit ans, vigneron aux
Varennnes, frère de l'époux, et Laprairie Antoine, âgé de
quarante-trois ans, [mot raturé, renvoi dans la marge : ménestrel] à Montluçon, ami de
l'épouse, lesquels, après qu'il leur a été donné lecture ont
déclaré ne savoir signer avec nous, et l'époux qui a signé et
Jamet.

Commentaire n° 80

Dans le droit fil de la livraison précédente, continuons donc sur la trace de l'appellation des instrumentistes populaires ou traditionnels dans les milieux ruraux au XIX^e siècle. Vous avez sous les yeux les dernières lignes d'un acte de mariage établi en la mairie de Saint-Victor (Allier), le 10 janvier 1872. Parmi les quatre témoins dudit mariage figure un joueur de cornemuse, et pas des moindres, vu qu'il s'agit d'Antoine Laprairie, dit « Bayet » (1828-1882). Pour ceux qui suivent, il est le petit-fils du cornemuseux tué à coups de bourdon de sa propre musette en 1808, évoqué dans la livraison n° 68 de cette aimable rubrique.

Il apparaît au long de sa vie dans une trentaine d'actes d'état civil divers et variés ; en particulier il est quatorze fois témoin d'un mariage. Il est qualifié deux fois de *vigneron* (les deux premières occurrences), dix fois de *ménétrier*, une fois de *musicien*, et, nous l'avons sous les yeux, une fois... de *ménéstrel* ! La rature – soigneusement corrigée – autour de ce mot semble indiquer l'hésitation du rédacteur de l'acte. Pourquoi donc aller chercher un terme aussi savant, qui n'apparaît dans les dictionnaires que vers le milieu du XIX^e siècle, et qui fait référence (selon Littré) à l'âge féodal ? En 1872, Antoine Laprairie est un instrumentiste reconnu, et le soin apporté à l'énoncé de sa profession semble exclure ici que l'on veuille le déprécier. Peut-être même peut-on pressentir dans ce vocabulaire les prémices d'un regard folklorisant de la part de M. le maire de Saint-Victor. Ainsi on ne l'appellerait pas *ménétrier* comme ses congénères, et il lui serait accolé un terme plus flatteur eut égard à ses talents (tout en rechignant à l'appeler *musicien*). Et l'on en conclut donc *a contrario* que *ménétrier* est bien un terme dépréciatif. Et toc.

Hélas, rien n'est simple ici-bas. Que l'on en juge par le texte suivant, extrait du *Livre d'or de la Société philharmonique de Montluçon*, conservé au Musée des Musiques Populaires à Montluçon (Allier). Mille mercis à Christian Paul de m'avoir signalé ce document :

MM. Wetter frères ou pour mieux dire la maisonnée Wetter peut et doit être, à bon droit, reconnue comme l'initiatrice et la propagatrice de la bonne musique à Montluçon. Excellents virtuoses, tour à tour professeurs et ménétriers, les frères Wetter ont pendant quarante ans et plus tenu l'orchestre de notre vieille et insuffisante salle de spectacle, et organisé tous les bals privés ou publics, dans les départements de l'Allier, du Cher, de la Creuse et de l'Indre. Grâce à leurs talents multiples et aussi à l'ardeur dont ils chérissaient la musique, ils avaient su, depuis nombre d'années grouper autour d'eux une petite pléiade d'artistes amateurs montluçonnais et former un noyau de symphonie duquel devait germer la société philharmonique.

Clairement, nous sommes ici dans le domaine de la *bonne musique*, issue de la société du même nom. Et voilà que l'on qualifie de *ménétriers* ces deux frères qui, je vous l'assure, ne jouaient ni de vielle, ni de cornemuse, mais d'un peu tous les instruments de l'orchestre romantique. Il est très paradoxal qu'une source portant sur une pratique bourgeoise nous éclaire autant sur notre sujet. Observez bien la trilogie : *virtuoses*, *professeurs* et *ménétriers*. Voilà les trois tâches du musicien : le concert, l'enseignement, et le bal.

Et j'en arrive à ma définition du *ménétrier*, au sens où on l'entend dans les provinces du centre de la France au XIX^e siècle : Le *ménétrier* fait danser, quel que soit le milieu social dans lequel il s'exprime. On comprend alors mieux l'amalgame dans les milieux populaires, en particuliers ruraux. L'instrumentiste n'y ayant ni fonction concertante, ni d'enseignement régulier, son activité se résume à la danse. Donc, dans ce contexte, instrumentiste = *ménétrier*.

Ouf, vous dites-vous, il en a fini. Il ne nous ramera plus à l'avenir avec le nom que l'on donne – ou que l'on ne donne pas – aux joueurs de vielle ou de cornemuse à Montluçon au XIX^e siècle. Permettez-moi alors une seule petite question : comment expliquez-vous alors qu'un notaire du même lieu (Me Ferruge, 21 mars 1853, A.D. Allier, 3E 4573) qualifie l'un de ses clients... d'*artiste musicien sur la vielle* ? Y aurait-il donc des

musiciens non artistes ? Ou bien faut-il être un artiste pour faire de la musique avec une vielle ? Je vous laisse à vos cogitations.

Mots-clés

Bourbonnais / XIXe / Musique & Danse / État civil / Manuscrit